

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Décision du 12 mars 2026 portant nomination du référent alerte directionnel du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2607196S

La Cheffe du Contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 portant nomination de la cheffe du contrôle général économique et financier – Mme NATIVELLE (Véronique) ;

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur François SCHOEFFLER, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désigné en qualité de référent alerte directionnel du Contrôle général économique et financier.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 mars 2026

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE